

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021- 101

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

### Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 85

Suppléants présents : 4

Pouvoirs : 10

Date de convocation :

06/07/2021

Date d'affichage :

16/07/2021

Votants :	99	Pour :	99	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

### Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREYEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

**Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt Mob'Biodiv2020**

Rapporteur : RASSAU Jean Noël

Le **RAPPORTEUR**,

## **EXPOSE**

### **Contexte et historique sur le territoire**

Afin de répondre aux enjeux régionaux identifiés dans la **Stratégie Régionale** en faveur de la **Biodiversité (SRB)** ou dans le **Schéma Régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)**, le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté (CEN FC)** met en œuvre depuis plusieurs années le programme « Pelouses, landes et milieux associés ». Les pelouses sèches sont en effet des milieux à forts enjeux (biodiversité, paysage, pastoralisme...), qui accueillent de nombreuses espèces patrimoniales (flore, papillons de jour, reptiles, oiseaux...) mais sont aussi sujettes à diverses atteintes et menaces (déprise agricole, broyage, mise en culture, boisement, urbanisation...).

L'animation de ce programme a conduit le CEN FC à être reconnu lauréat de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Mob'Biodiv2020** de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) fin 2020, rendant possible le **déploiement de moyens et de ressources importants sur le territoire pour 2021 et 2022** (équivalent de 313,5 jours de travail, partagés entre le CEN FC, Jura Nature Environnement et l'Adapemont) pour un montant total des frais et prestations de 84 659 € sur deux ans).

### **Objectif de l'AMI**

L'objectif de l'AMI est d'**accompagner les acteurs locaux (propriétaires, gestionnaires) dans le développement de l'éco-pâturage des pelouses sèches en tant qu'activité pérenne sur le territoire** (appui technique & animation territoriale). 146 communes composent sa zone d'étude, dont 63% sont situées sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté. Le travail de cartographie a déjà permis de référencer 8 784 ha de milieux secs avérés pour près de **20 000 ha potentiels sur l'ensemble de la zone d'étude incluant le périmètre de Terre d'Émeraude Communauté**.

### **Enjeux pour le territoire**

L'AMI fait lien avec plusieurs enjeux du territoire intercommunal :

- enjeu **biodiversité** : les pelouses sèches constituent des habitats naturels remarquables, souvent présents à l'état relictuel et en état de conservation dégradé, et abritent une flore et une faune patrimoniales reconnues ;
- enjeu **agricole** : la valorisation de ces espaces jugés « pauvres » et peu mécanisables soulève parfois des questions en matière de gestion pastorale et d'entretien de l'ouverture ;
- enjeu de **développement économique**, avec la diversification potentielle des pratiques agricoles et le développement possible d'une offre en circuit court ;
- enjeu **climatique** : ces espaces parfois délaissés offrent une ressource fourragère méconnue, complémentaire des surfaces plus productives ;

- enjeu **paysager** : essaimées sur le territoire, reléguées sur les coteaux contribuent pleinement à la palette paysagère et à la perception d'ouverture des milieux ;
- enjeu **pédagogique**, à destination des scolaires et du grand public.

### Opportunité pour le territoire

En 2021, le CEN FC prévoit de poursuivre la cartographie des pelouses sèches sur la frange ouest de Terre d'Émeraude Communauté et leur pré-localisation sur le reste du territoire. Il n'est pas prévu de poursuivre la cartographie des pelouses sèches sur la frange est du territoire dans le cadre de l'AMI.

**Suite au retrait de l'Adapement de l'AMI début 2021, la somme de 14 400€ (12 240 euros de subvention + 2 160 euros d'autofinancement) initialement fléchée vers l'association pourrait être mobilisée dans les mêmes conditions par Terre d'Émeraude Communauté pour financer notamment :**

- un **temps de travail de référent intercommunal sur ce programme (0,1 ETP) en dehors du site Natura 2000 Petite Montagne du Jura** ; ce référent serait pleinement impliqué dans l'AMI pour différentes missions : repérage des pelouses abandonnées, communication, rencontres avec les propriétaires/gestionnaires, état des lieux des besoins/solutions en matière d'éco-pâturage, sensibilisation et mise en réseau des acteurs locaux autour du projet, développement de projets en lien avec la feuille de route « pâturage »... ;
- un **stage de 6 mois (2022)** pour compléter l'inventaire sur le secteur « Pays des Lacs » ;
- les **frais associés** (déplacements, fourniture, reprographie...).

Une telle organisation permettrait d'assurer une véritable **cohérence territoriale** sur ce programme.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 29 juin 2021 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

### DÉCIDE

**D'APPROUVER la participation de Terre d'Émeraude Communauté dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt Mob'Biodiv2020 « Pelouses sèches et milieux associés » porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté,**

**D'APPROUVER le budget prévisionnel relatif à la participation de Terre d'Émeraude Communauté dans l'AMI pour un montant plafond d'intervention de 14 400 euros et le plan de financement correspondant :**

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Temps de travail référent intercommunal	14 400 €	Subvention OFB	12 240 €
Stage 2022		Autofinancement	2 160 €
Frais associés			
<b>Total</b>	<b>14 400 €</b>	<b>Total</b>	<b>14 400 €</b>

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 039-200090579-20210712-D\_101\_2021-DE

**D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget 2021.

**DE CHARGER** Monsieur le vice-Président en charge de la biodiversité, de la gestion de l'eau et des ressources naturelles, Monsieur Franck GIROD et le délégué communautaire en charge de Natura 2000, Monsieur Jean-Noël RASSAU, de suivre ce dossier,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

